

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 18299

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 8

Supprimer

l'alinéa

54.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Tel que le prévoit le Gouvernement, la détermination de trois âges, de surcroît par décret, pour permettre un départ anticipé à la retraite génère de grandes injustices pour l'ensemble des carrières longues. C'est pourquoi nous en demandons la suppression.